



**PARCOURS
CONFIANCE**
Institut de Microcrédit

***Une réponse concrète pour
celles et ceux qui veulent avancer.***



MICROCRÉDIT PERSONNEL
Un coup de pouce pour vos projets essentiels

www.parcours-confiance.fr

Parcours Confiance est une marque de l'Institut de Microcrédit

*Siège social : Villa d'Este · 15 avenue Robert Schuman · 13002 Marseille
Association Loi 1901 - SIRET : 482 887 494 00045*

UNE SOLUTION DE MICROCRÉDIT POUR LES PARTICULIERS

Parcours Confiance est une **solution de microcrédit accompagnée**, conçue pour celles et ceux qui n'ont **pas accès au crédit bancaire classique**.

Son objectif : **favoriser l'employabilité** et/ou **l'inclusion sociale** en permettant de **financer un projet de vie essentiel**, dans un cadre humain, solidaire et sécurisé.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le microcrédit personnel Parcours Confiance s'adresse aux personnes :

- exclues du crédit bancaire classique : personnes à faibles revenus, bénéficiaires de minimas sociaux, en situation de chômage ou d'emploi non stabilisé.
- ayant un besoin concret : mobilité, logement, santé, formation...
- disposant d'une capacité de remboursement étudiée avec un professionnel.

QUELLES CONDITIONS ?

- Montant de 300 à 8 000 €.
- Taux d'intérêt fixe.
- Remboursement mensuel adapté pouvant aller jusqu'à 72 mois.
- Pas de caution personnelle demandée.
- Remboursement anticipé du microcrédit possible sans frais.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un microcrédit de 3000€ sur 36 mois au taux nominal de 3% : 36 mensualités de 87€. TAEG : 3,04% (3,64% avec assurance facultative de 0,77€/mois, total 27,72€). Total intérêts : 141€. Total dû : 3141€ (3168,72€ avec assurance). Taux sans contribution de solidarité applicable dans les départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 82.

Sous réserve d'acceptation et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 1/09/2025 susceptibles de variation. Offre soumise à conditions réservée aux personnes éligibles.

Le microcrédit personnel Parcours Confiance peut **couvrir de nombreuses situations concrètes de la vie quotidienne.**

Il permet de faire face à un imprévu, **de favoriser le retour à l'emploi**, de sécuriser un changement de vie ou de rebondir dans un moment clé.



MICROCRÉDIT MOBILITÉ



Pour se déplacer et garder ou retrouver un emploi :

- Permis de conduire
- Achat, réparation ou entretien de véhicule
- Accès facilité à l'offre solidaire de location avec option d'achat (LOA) de véhicule neuf ou d'occasion du Groupe Renault via notre partenariat avec le Club Mobilité
- Vélo ou trottinette électrique

MICROCRÉDIT ÉDUCATION & FORMATION



Pour évoluer, se former ou se reconvertir :

- Formation professionnelle
- Bilan de compétences
- Achat de matériel informatique

MICROCRÉDIT HABITAT



Pour faciliter l'accès ou l'aménagement de votre logement :

- Installation (caution, frais d'agence, premier loyer)
- Déménagement
- Travaux d'amélioration, mise aux normes
- Mobilier et électroménager

MICROCRÉDIT SANTÉ



Pour faire face à des frais de santé non couverts :

- Reste à charge dentaire, optique, hospitalisation
- Prothèses auditives
- Matériel médical
- Adaptation de véhicule pour PMR



COMMENT ÇA MARCHE ?



Contactez un réseau d'accompagnement social
(association spécialisée, CCAS, services sociaux, etc.)



Présentez votre projet à votre référent social
Votre situation est étudiée de façon personnalisée.



Constituez votre dossier
avec l'aide de votre référent.



Décision et mise à disposition du financement
Le microcrédit est mis en place rapidement une fois validé.



Un accompagnement tout au long du prêt
Un professionnel reste disponible pour vous aider.



La solution de microcrédit Parcours Confiance est développée
avec le soutien des Caisses d'Épargne



**CAISSE
D'ÉPARGNE**



Pour en savoir plus :
parcours-confiance.fr

*Vous pouvez aussi vous rapprocher d'une structure
d'accompagnement à la création d'entreprise*